Hopitaux.

Versailles, le 22. Juin, 1787.

Nouvel examen à faire de la Méthode du S. Bru.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Je me suis fait rendre compte, Monsieur, du rapport dont vous avez bien voulu m'adresser l'extrait, par lequel la Commission que vous aviez chargée d'examiner l'affaire du S. Bru, a fait connoître son opinion sur la discussion qui s'est élevée entre ce Chirurgien et les Officiers de santé du port de Brest. Je vous ai déja prié, Monsieur, de recevoir mes remercîments, et de les transmettre à la Commission; mais comme elle s'est uniquement renfermée dans la question qui lui a été soumise, et que je desirerois être en état de porter un jugement définitif sur le mérite de la Méthode du S. Bru, et sur l'ensemble de sa théorie; que d'ailleurs de nouveaux essais dans les ports ne me semblent plus pratiquables aujourd'huy; j'ai pensé que vous voudriez bien encore entrer complètement dans mes vues, et me mettre à portée de fonder mon opinion sur des bases stables et telles que je dois les attendre des lumieres de l'Academie de Chirurgie. Je vous prie donc, Monsieur, de nommer soit la même Commission, soit telle autre, pour prendre

connoissance

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 12
1. 61 n°. 7

M. Andouillé.

connoissance du systême curatif du S. Bru, faire à ce Chirurgien toutes les questions qu'elle jugera convenables, et enfin mettre en usage tous les moyens qu'elle croira nécessaires pour l'éclairer et la mettre en état de faire un rapport approfondi et raisonné, que je vous serai obligé de me faire passer ensuite. J'informe aujourd'huy le S. Bru de la nouvelle prière que je vous fais, et je le charge de voir M. Louis, avec qui il se concertera sur la marche qu'il aura à suivre.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

[illegible]

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

41.241